

Autorisation d'utilisation de l'image

Le responsable légal autorise l'association Familles Rurales du Pays d'Ornans à :

- ✓ Photographier ou filmer les participants dans le cadre des activités de l'association Familles Rurales du Pays d'Ornans, ainsi que permettre la prise de vue représentant le participant par des journalistes ou photographes ;
- ✓ Imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images dans le cadre des publications écrites et multimédias de l'association Familles Rurales du Pays d'Ornans (dépliants, plaquettes, affiches, magazines, vidéos, site Internet, réseaux sociaux (Facebook)...)
- ✓ Enregistrer les événements pédagogiques et culturels organisés par l'association Familles Rurales du Pays d'Ornans auxquels participe le participant et accepter que le résultat sonore et vidéo puisse figurer sur tous les supports de publications multimédias de l'association Familles Rurales du Pays d'Ornans (vidéos, Internet, ...)
- ✓ Céder les droits liés à ces publications, à titre gracieux, à l'association Familles Rurales du Pays d'Ornans, producteur de ces supports.

L'association Familles Rurales du Pays d'Ornans s'engage à utiliser ces images dans le respect absolu de l'image de la personne et non à des fins pouvant lui porter préjudice.

À....., le.....,

Signature du responsable (élève majeur ou responsable légal)